

L'assemblée générale du CHRF pour l'exercice de l'année 2020 s'est déroulée à distance, comme depuis 2016, du vendredi 5 au dimanche 28 février 2021.

La convocation à l'AG est intervenue avec la circulaire n° 2 du 14 janvier 2021. L'envoi des modalités précises de la consultation et des documents officiels soumis au vote a fait l'objet de la circulaire n° 3 du 5 février 2021.

Dans ces conditions, tous les membres disposant du droit de vote ont été placés en situation de s'exprimer directement sans avoir besoin de recourir à un pouvoir. Le quorum est donc atteint de facto.

Le vote par Internet s'est déroulé sur la plateforme en ligne Eval&Go. Cette plateforme a recueilli aussi tous les commentaires.

Les membres n'ayant pas accès à l'Internet ont pu bénéficier d'un bulletin-formulaire de vote par correspondance, identique au formulaire en ligne, très facile à remplir.

La liste des membres admis à voter, membres actifs, membres contributeurs et membres des comités et bureau s'élève à 107 personnes en tenant compte des appartenances multiples à ces catégories.

92 membres se sont exprimés et 15 membres se sont abstenus par absence de réponse, soit 86 % de suffrages exprimés et 14 % d'abstention. La participation est supérieure de 9 points à celle de l'an dernier où 77 % des membres s'étaient exprimés.

NB : Nous faisons la différence entre abstention (absence) à la participation à l'Assemblée générale et l'abstention par choix formulée à titre d'une réponse à question. Le nombre des abstentions comptabilisées dans les résultats détaillés ci-après est celui des abstentions formellement exprimées sur le bulletin pour chaque question.

L'ordre du jour (avec numéro des questions en regard) était le suivant

1.2- Rapport moral présenté par le Président

3.4.5- Rapport financier du trésorier et quitus aux administrateurs

6.7- Projet de budget 2021

8- Renouveau du poste de Président

9- Appréciation sur les deux numéros de Rails d'Autrefois publiés en 2020

10.11- Principe d'alignement du niveau de la cotisation sur le coût de revient des publications auxquelles elle donne droit.

12.13 - Augmentation de la cotisation en 2022

14.15.16- Appréciation générale sur le CHRF et finalisation du questionnaire

RESULTATS

Parmi vos commentaires, la plupart touchent à des points précis et importants qui peuvent intéresser l'ensemble des adhérents. Nous les avons relevés au fil de l'analyse de vos remarques. Souvent non spécifiques au domaine de la question posée, ils sont, pour une part, regroupés en fin de rapport, accompagnés de nos réponses et éclaircissements.

1. Approuvez-vous le rapport moral présenté par le président concernant les activités du CHRF en 2020 ?

Exprimés 92, dont 92 OUI.

Le rapport moral présenté par le président concernant les activités du CHRF en 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Commentaires relatifs au rapport moral.

Regroupés par centres d'intérêt en fin de PV.

3. Approuvez-vous le rapport financier et les comptes de l'exercice 2020 ?

Exprimés 92, dont 92 OUI.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2020 sont approuvés à l'unanimité.

4. Donnez-vous quitus au trésorier et aux administrateurs pour l'exercice financier 2020 ?

Exprimés 92, dont 90 OUI et 2 abstentions (notamment le trésorier qui ne veut pas juger son travail).

Le quitus est donné au trésorier et aux administrateurs à la majorité absolue des voix.

5. Commentaires éventuels relatifs au rapport financier et aux comptes.

Les adhérents sont désormais habitués à la façon de rédiger du rapport financier par le trésorier. Même si quelques-uns le trouvent toujours trop long, la majorité est très satisfaite des précisions apportées. En l'absence de vérificateur aux comptes, il convient de jouer la transparence sur les chiffres.

Les adhérents sont désormais habitués à la rédaction du rapport financier par le trésorier. Même si quelques-uns le trouvent toujours trop long et trop détaillé, la majorité est très satisfaite des précisions apportées. Il faut aussi tenir compte des nouveaux adhérents qui rejoignent le Cercle et découvrent la comptabilité CHRF. En l'absence de vérificateur aux comptes, il convient de jouer la transparence sur les chiffres. Pour ceux préférant une lecture rapide, l'encadré synthétique du début présente l'essentiel de façon facilement mémorisable.

La tenue et la présentation des comptes sont en particulier salués par une personne de métier parmi les membres, parlant d'exemplarité.

6. Approuvez-vous le budget prévisionnel 2021 qui inclut l'affectation des résultats de 2020 ?

Exprimés 92, dont 90 OUI, 1 NON et 1 abstention.

Le budget prévisionnel pour 2020 est approuvé à la majorité absolue.

7. Commentaires éventuels relatifs au projet de budget prévisionnel 2020.

Le déséquilibre présenté apparaît aux membres comme justifié. Les commentaires et explications sont repris plus loin, dans les réponses communes concernant les points 10-11 et 12-13.

8. Recondisez-vous Jacques WILLIGENS, président sortant et unique candidat, au poste de président du CHRF ?

Exprimés 92, vote 91 OUI et 1 abstention.

Jacques WILLIGENS est reconduit comme président du Cercle à la majorité absolue.

9. Appréciation sur les deux numéros de Rails d'Autrefois publiés en 2020

Commençons par quelques termes puisés dans vos réponses : *très documenté, érudit// exceptionnel // haut niveau de recherche // fonds de bibliothèque indispensable // ouvrages de référence // Un travail de pros // le 22 est un monument // belles illustrations (le plus souvent inédites) // ces publications sont des trésors d'informations des temps héroïques des chemins de fer.*

Il ne fait pas de doute que notre travail vous a plu et que le gros numéro 22 a largement compensé l'absence de hors-série cette année. Le débordement historique raisonné des études au-delà de 1938 est reçu positivement. Nous poursuivrons dans cette voie avec mesure, restant centrés sur la période qui précède la nationalisation.

Pour continuer sur le sujet des publications, voici quelques réponses à des commentaires et questions qui nous ont été adressés.

La mise en page est certes assez dense mais s'articule sur le format 2 colonnes et demie qui permet d'optimiser la page et l'espace disponible, tout en ménageant la clarté de la présentation.

Le dos carré collé ne fait pas l'unanimité, c'est cependant une nécessité technique à partir de 68 pages. Nous nous efforçons de ne pas couper les photos et, s'il doit en être ainsi, de ne pas couper des zones de détails importants.

Les plans. Plusieurs regrettent que les plans soient trop petits et leurs cotations difficiles à lire. Certains les voudraient en version en ligne à télécharger. Nous le comprenons mais il est difficile de satisfaire ce type de demande. Le Cercle publie ses travaux par le biais d'un magazine, dont le format est rigide. Toute forme de tiré-

à-part, de dépliant, etc. entraînerait des coûts importants que nous n'estimons pas devoir faire supporter à l'ensemble des membres. Proposer des plans en téléchargement n'est pas impossible, mais le risque est de galvauder hors contrôle des documents que nous préférons réserver à nos membres. Enfin ceci ne peut concerner que les plans libres de droits, un cas rare. La plupart des plans proviennent des centres d'archives qui nous accordent un droit de publication, limité au magazine papier. Nous nous efforçons de vous donner la cote du document, ce qui permet à chacun de contacter le centre d'archives pour se le procurer à titre privé. Cela dit, nous sommes prêts à examiner toute demande à caractère exceptionnel d'un adhérent pour le dépanner dans le cadre d'un projet précis, mais sans garantir forcément une suite positive à la demande.

Moins de photos miniatures quitte à sélectionner les meilleures. Le choix des photos et celui de leur format fait l'objet d'un compromis, discuté avec l'auteur.

Moins d'articles en plusieurs parties, et que les parties, quand il y en a, apparaissent dans des numéros successifs. La longueur et l'importance d'un sujet font l'objet d'une négociation avec l'auteur, tenant compte de la richesse et de la profondeur de son étude, du volume des documents et de l'intérêt global du sujet, ni trop spécialisé, ni trop généraliste. Compte tenu de notre souci de vous apporter des sujets approfondis, les études sont plus longues que celles des premières années. Il est impératif de les tronçonner pour que chaque numéro apporte suffisamment de variété dans les sujets. Concernant les études dont les parties sautent un numéro, il s'agit la plupart du temps de cas où l'auteur, bénévole, n'a pas pu livrer son travail à temps.

Plutôt que tronçonner, grouper les travaux copieux en monographies hors abonnement. Les monographies ne se conçoivent que pour des sujets susceptibles d'intéresser suffisamment de lecteurs, le minimum d'impression pour amortir étant de 1000 exemplaires. Par ailleurs, il convient de garder suffisamment de matière pour couvrir les numéros classiques de la revue.

Situer sur des cartes les lignes de chemin de fer étudiées. Dans une certaine mesure, nous pouvons veiller à ce point. Nous sommes peut-être trop enclins à penser que la géographie ferroviaire est une chose acquise par nos lecteurs.

Aborder prudemment le modélisme, en regard des sujets traités. Nous ne pouvons pas nous le permettre, ayant placé l'histoire technique et les documents inédits en priorité dans un nombre très compté de pages. Nous serions prêts à aborder des sujets modélistes sur les pages d'actualité du site internet ou sur la page Facebook, mais pas avant que l'équipe dirigeante et rédactionnelle n'ait pu être étoffée.

Etendre les thèmes à des voies ferrées secondaires ou d'intérêt local à voie normale, d'autant qu'elles ont fait parfois appel à du matériel des anciens grands réseaux. Nous ne nous l'interdisons pas. Ce fut le cas pour une étude sur une locomotive du réseau de l'Hérault. Cela doit rester très occasionnel, encore faut-il qu'un auteur se propose. Il est possible de signaler, à l'occasion d'une étude, que tel ou tel matériel a terminé sa vie sur tel ou tel réseau secondaire, si tant est que le rédacteur possède l'information. Relevons enfin que ce sujet est du domaine d'autres revues plus spécialisées.

L'aspect « histoire humaine » pourrait être un peu plus développé, en s'intéressant par exemple à certains métiers, ou personnages. Nous ne manquons pas de le faire à l'occasion des études, mais sans envisager des articles entiers sur ce thème. D'autres publications existent qui privilégient le côté « sciences humaines ».

N'oubliez pas tel réseau, tel type de matériel, tel volet de la technique ferroviaire, etc. Ou l'art périlleux de satisfaire tous et chacun ... Nous recherchons l'équilibre entre les réseaux, entre les types de matériel roulant et les installations fixes et infrastructures. Mais nous sommes liés aux contributions bénévoles des auteurs qui parlent plutôt de ce qu'ils aiment. Ce que vous lisez est le résultat d'un équilibrage des sujets préparés par les contributeurs. En revanche beaucoup d'entre vous reconnaissent s'enrichir à lire des sujets non directement liés à leur domaine favori. C'est aussi un peu la vocation de la revue : vous faire mieux connaître l'histoire ferroviaire française. Nous sommes ouverts à toute proposition de collaboration sur un de vos sujets de prédilection et pour lequel vous vous sentez la fibre rédactionnelle.

En résumé, il est impossible de satisfaire toutes les demandes qui pour la plupart ne nous surprennent pas. Car nous les avons depuis longtemps intégrées dans notre raisonnement. Nos choix sont un compromis, vous l'avez bien compris. Ce compromis est dans bien des cas déterminé selon le filtre de la faiblesse de nos moyens humains qui font l'objet de toutes nos préoccupations. Une fois cette contrainte assouplie, de nouvelles idées pourront se transformer en réalité. C'est d'ailleurs tout l'enjeu des questions lourdes soulevées à l'occasion de l'AG 2020.

10-11. Principe d'alignement du niveau de la cotisation sur le coût de revient des publications auxquelles elle donne droit.

Nous avons voulu, par votre vote, graver dans le marbre ce principe que nous défendons et appliquons depuis au moins deux ans dans notre réflexion budgétaire. Le résultat est sans appel.

Exprimés 92, dont 85 OUI, 3 NON et 4 abstentions.

Cette disposition est adoptée avec une très large majorité.

Les commentaires des sympathisants y sont également très favorables à une très large majorité.

Nous notons que les personnes ayant exprimé leur désaccord ou s'étant abstenues ont à peine jugé utile d'explicitier leur choix dans les commentaires.

Chez les personnes qui ont voté oui, certains commentaires appellent une réponse. Ils sont groupés avec ceux de la question suivante.

12-13. Augmentation de 10 euros de la cotisation en 2022

Exprimés 92, dont 84 OUI, 3 NON et 5 abstentions.

Cette disposition est adoptée avec une très large majorité.

Les commentaires des sympathisants y sont également très favorables à une très large majorité.

Réponses communes aux commentaires soulevés par les points 10-11 et 12-13

Chez les personnes qui ont voté oui à ces deux propositions, plusieurs ont formulé des propositions pour garantir la pérennité de l'association ou à faire des économies, d'autres ont exprimé des craintes quant à la chute des adhésions ou du montant des dons.

Nous relevons : *Risque de perte adhérents, augmentation dissuasive si elle est reconduite l'année suivante // Trouver des recettes // Peur pour les prochaines années // Monter à 50 euros si c'est nécessaire Augmentation +10 = Oui mais maintenir la qualité de la revue // Prêt à payer plus si nécessaire.*

Globalement, la grande majorité est d'accord avec l'augmentation et estime le nouveau montant raisonnable, même si quelques-uns sont en retrait, ce qui est recevable pour une question qui touche au porte-monnaie.

Tout d'abord, insistons clairement sur le fait que l'idée d'ajuster le montant de la cotisation sur 2 ans (donc une éventuelle seconde fois en 2023) est évoqué par précaution dans un souci de transparence. En effet, les projections que nous faisons tournent approximativement autour de 10 euros mais nous ne sommes pas à l'abri d'un mauvais constat. Nous voulons éviter de vous surprendre si tel était le cas. La très hypothétique nouvelle augmentation serait tout au plus un faible ajustement de 1 ou 2 euros. Nous ne la souhaitons pas.

Il est clair que votre préoccupation centrale est la pérennité des activités du Cercle. À ce sujet, sachez que certaines personnes se sont fortement engagées, l'une proposant de participer à un fonds de réserve si nécessaire, l'autre renouvelant son adhésion 2021 au titre de membre bienfaiteur (250 euros). Nous les remercions chaudement pour ces initiatives.

En résumé, l'adoption à une très forte majorité de l'augmentation proposée et l'assurance de telles démarches individuelles nous confortent définitivement sur notre avenir matériel.

Voir s'il est possible de trouver d'autres sources de recette que les cotisations et la vente des publications antérieures

Toute idée est bonne à prendre. Le bureau a déjà réfléchi à la vente au travers de quelques librairies spécialisées ou des boutiques (physiques) de modélisme. Mais cela entraîne un gros suivi de facturation, de stock et de réapprovisionnement. Ce n'est pas non plus très intéressant en raison de la marge à accorder car le Cercle n'est pas soumis à TVA, alors qu'un professionnel l'est. Le tout pour une vente incertaine. C'est pour l'instant incompatible avec la charge de travail déjà existante.

Néanmoins, il a été prévu une campagne de communication (flyers) pour les clubs, boutiques ou autres musées, trains touristiques ... C'est déjà en œuvre chez l'artisan « Le Décor Principalement », également trésorier du CHRF, qui ajoute un flyer à chaque commande !

AMF 87 a reçu dernièrement des flyers, d'autres professionnels qui le souhaitent pourront aussi le faire. Nous pouvons également envoyer des flyers aux adhérents qui le souhaitent pour diffusion dans leur entourage ferroviaire ou modéliste, leur club, leurs contacts.

Nous insistons enfin sur deux propositions auxquelles nous ne souscrivons pas :

Changer d'imprimeur pour trouver moins cher : Ce n'est pas notre choix car nous pensons y perdre sur d'autres tableaux. Notre imprimeur actuel conserve chez lui les stocks d'invendus sans exiger de frais supplémentaires. Cette prestation aurait un coût non négligeable ailleurs. En dépit de l'incident technique signalé pour le numéro 22 nous travaillons en toute confiance avec cet imprimeur qui s'implique dans son travail à notre profit. Les relations de confiance et de respect mutuel sont un élément que nous considérons essentiel.

Proposer une adhésion pour une version hors ligne PDF

Nous privilégions résolument la publication papier. Nous n'estimons pas satisfaisant de proposer une version dématérialisée de la revue tant que les numéros ne sont pas épuisés. C'est à envisager éventuellement après épuisement. Ceci n'exclut pas, en parallèle d'augmenter le nombre des articles anciens en PDF disponibles sur le site Internet à des fins de communication pour attirer de nouveaux membres.

14. Quel est votre niveau de satisfaction global, en tant que membre du CHRF ?

Le niveau de satisfaction moyen pour les 319 membres (92 votants et les 227 sympathisants) ayant répondu à la question est de **9,3 sur 10**. Le niveau médian est de **10 sur 10**.

15-16. Commentaire d'ordre général sur le CHRF et finalisation du questionnaire

Nous répondons à quelques-uns de vos commentaires.

Il faudrait vous faire plus connaître. Je vous ai découvert par hasard sur un forum de modélisme ferroviaire...

Nous nous y employons. Nous avons ouvert une page Facebook et l'animons régulièrement, c'est un gisement intéressant de nouveaux adhérents. Nous allons participer activement à Trainsmania en version Web virtuelle les 7 et 8 mai prochains. La communication est une activité à entretenir en permanence. Là encore nous sommes limités par la faiblesse de nos bras et sommes donc ouverts à toute proposition pour rejoindre l'équipe et renforcer notre action.

Existe-il une liste des articles parus dans tous les numéros de la revue ? Le site internet présente dans le détail toutes nos publications avec les sommaires correspondants. Tous les numéros anciens sont disponibles.

Puisque la pagination de la revue augmente, pourquoi ne pas revenir à des numéros de 40 pages, mais 4 fois par an ? C'est très difficilement faisable pour des raisons multiples. Le travail du rédacteur en chef deviendrait permanent et non séquentiel, ce qui n'est pas envisageable. Cela augmenterait aussi les frais de fabrication et les frais de port. Cela conduirait enfin à des numéros moins équilibrés et donc à de la déception chez les membres.

Des schémas du matériel avec les couleurs d'époque serait un « plus » (comme le font la plupart des revues sur le matériel militaire). Nous y réfléchissons. C'est à notre portée, mais exige du temps et de la coordination supplémentaires entre des auteurs différents pour un même article. Nous vous l'avons montré dans le numéro 22, c'est largement prévu pour le livre « Wagons de France ».

Je suis contre le fait que le hors-série (HS) ne soit plus inclus et doive être acquis séparément // Je n'acquiers que les HS qui m'intéressent. Un constat : les avis paraissent partagés. Modulons le constat car il s'agit d'un adhérent « historique » d'un côté et un adhérent récent de l'autre, qui lui n'a pas bénéficié du principe du HS éventuel gratuit. Encore une fois la décision prise par le bureau de faire deux numéros annuels plus épais et de dissocier le HS de la cotisation est le résultat d'un autre constat : l'équipe produisant la revue est minuscule et finit par s'user dans ses multiples tâches bénévoles. Le souci central est d'assurer dans la durée ce qui est promis aux adhérents. Présenter la nouvelle formule selon une logique « comptable » préservant le volume servi de 200 pages (environ) par an peut certes être contesté pour cent raisons mais c'est au moins une manière de reconnaître que tout se traduit par du temps de bénévolat. Tant que les fondamentaux pragmatiques du temps admissible consacré à la revue par les bénévoles ne sont pas garantis et tenus, les autres considérations, aussi justifiées soient-elles, restent sans valeur.

D'une manière générale, toute notre activité, toutes nos idées nouvelles, toutes vos propositions sont limitées et contraintes par notre capacité d'action réduite. Toute nouveauté et innovation doit être mesurée à l'aune de cette fameuse capacité d'action bénévole avec un effectif humain très compté et non renouvelé. C'est bien le défi qui transparait de façon globale à travers les discussions proposées durant cette assemblée générale et les décisions que nous avons soumises à votre suffrage.

Adopter une procédure d'alerte sur les cotisations à appeler/exercice

La fiche de réadhésion a été jointe au numéro 22. Cela a été en partie efficace, avec des retours plus rapides qu'à l'accoutumée. Cependant, cela n'empêche pas 75 adhérents d'être encore en retard, malgré un premier rappel tout récent ! Avec l'augmentation pour 2022, l'appel à cotisation sera à nouveau joint avec le numéro 24, précisant les nouveaux tarifs et les modalités.

Catégories de membres. Nous relevons deux commentaires distincts : *Il faudra m'expliquer pourquoi un actif paye plus qu'un sympathisant // une drôle d'idée de la démocratie, le traitement de sous-membres pour les membres sympathisants est tout sauf sympathique, voire insupportable ...*

La logique de ces deux catégories a évolué avec le temps. Aujourd'hui avec 530 membres dont 107 actifs, le constat est clair qu'une bonne moitié des sympathisants de notre communauté considère son adhésion comme un simple abonnement commercial et n'éprouve pas d'intérêt pour la vie du Cercle. Nous proposons donc une adhésion de base, dite *sympathisant* leur permettant de recevoir le bulletin interne de l'association. C'est une formule gagnant-gagnant car le nombre de ces personnes nous permet de produire la revue à un coût raisonnable. Nous apprécions en outre que beaucoup de sympathisants accompagnent leur cotisation d'un don. Concernant les *actifs*, ils acceptent un effort financier supplémentaire. En contrepartie nous leur accordons le droit formel de vote aux assemblées générales.

Reconnaissons que, aussi bien parmi les sympathisants que les actifs, il y a des personnes qui mettent à disposition des documents et des photos ou s'engagent dans la vie du Cercle et ses publications. Chacun est libre d'opter pour la catégorie statutaire de son choix et ceux qui seraient limités par des raisons financières peuvent toujours se proposer comme « contributeur », une position décrite et formalisée par les statuts et le règlement intérieur qui permet d'accéder par l'action au droit de vote.

Nous estimons que la formule est satisfaisante pour le plus grand nombre, d'autant plus que les commentaires durant l'AG sont ouverts à tous. Nous la maintiendrons donc sans changement. Ajoutons que nous tenons compte de tous les commentaires, mais pour ceux exprimés de façon un peu excessive nous ne pouvons rien faire d'autre que de répondre par l'humour et recommander à leurs auteurs mécontents un recours à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Les acquisition du Cercle : *Serait-il possible de publier le type de collections (photos et documents) achetées ainsi que le contenu ? Lors de la revente des collections, serait-il possible d'en informer les membres, certains membres pourraient être intéressés par le rachat des documents ou des photos ?*

Toujours pour des raisons de saturation dans nos activités, nous n'avons pas pu consacrer beaucoup d'énergie à ce sujet. Lorsque nous mettrons en vente les documents acquis par le Cercle, il sera logique que les membres auteurs ou contributeurs, impliqués au premier chef dans la production de la revue, aient la primeur de ces ventes. Le reliquat sera ensuite proposé aux autres adhérents.

Animation et bonus : *Serait-il possible de mettre des jeux concours sur le site internet, cela égayerait nos moments ? // Une reproduction d'une carte postale ancienne serait un plus pour les adhérents pour marquer l'année.*

Nous animons la page Facebook du Cercle par des petits quizz basés sur des photos. Ceci permet d'entretenir l'attention d'une forte audience qui nous suit régulièrement (440 inscrits, la plupart non membres du Cercle), avec un objectif précis de promotion et de communication. Lancer un véritable jeu concours resterait très chronophage.

L'idée d'un bonus imprimé au profit des membres a déjà été discutée au sein du bureau. Dans l'esprit nous n'y sommes pas opposés. La première difficulté serait de trouver la formule qui plaise au plus grand nombre. Le sujet n'est pas clos mais sans engagement de notre part à horizon visible.

Nous remercions une dernière fois tous les membres pour leur participation active à l'assemblée générale.
Fin du procès-verbal.

Fait à Auvers-sur-Oise, le 20 mars 2021

Le président,
Jacques Willigens



Le trésorier,
Daniel Leclerc



Le secrétaire général,
Daniel Vauvillier

